

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 décembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13 et 14 décembre 2011

2011 DAC 820 Subvention à l'association Les Amis des Temperamens Variations (18e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2011 par lequel le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Les Amis des Temperamens Variations, dont le siège social se situe 48 av de Clichy (18e) ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 1.500 euros est attribuée, pour le fonctionnement à l'association Les Amis des Temperamens Variations, 48 av de Clichy (18e). SIMPA : 20646/ 2011_03355.

Article 2 : Cette dépense sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2011, nature 6574, rubrique 33, ligne VF 40004 : Provision pour subventions au titre de la culture.